

BUREAU EXECUTIF

PROCES-VERBAL N°5 DU 04 NOVEMBRE 2009

SAISON 2009/2010

Présents :

Mesdames : Valérie DELOUTRE (par téléphone), Laurence LACHAISE

Messieurs : Jean-Paul ALORO, Maurice BOISSEAU, Serge DELOUTRE, André GLAIVE, Alain GRIGUER, Pierre JEANROT, David QUINTIN (par téléphone),

Assistent :

Madame : Chantal MAUVOIS, Jean-Marie SCHMITT

Messieurs : Robert FLANDIN, Hervé GOLFETTO, Gérard MABILLE, Patrice MARQUET (à partir de 14H)

Excusés :

Madame : Virginie MOINEAU

Monsieur : Olivier SERRE

En préalable Monsieur Serge DELOUTRE demande de changer la date de la prochaine réunion de Bureau Exécutif, prévu initialement le 02 Décembre 2009 à Paris, et propose de se réunir le 04 Décembre 2009 à Orléans de 14H à 17H, juste avant la réunion avec la Ligue Régionale du Centre (de 17H à 19H). La proposition est acceptée.

1. COMPTE RENDU DE VISITE A LA LIGUE REGIONALE DES FLANDRES

Pour éviter de retomber dans les problèmes de la dernière saison (la dette de la Ligue), un moratoire (confirmé par écrit) a été mis en place et la situation se clarifie.

A partir de Janvier, la Ligue fera un versement mensuel, la régularisation sera faite en fin de saison avant l'Assemblée Générale.

2. VISITE EN CORSE

2.1 Beach Volley

Par rapport au tournoi de Beach Volley de 2007, Maurice BOISSEAU s'est rendu en Corse afin de faire le point sur la dette de la FFVB.

Après le compte rendu du Secrétaire Général, le Bureau Exécutif décide de solder ce compte après vérification des éléments recueillis sur place.

Date de rédaction : 27/10/2009

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 des 4 et 5/12/2009

Date de diffusion : 16/12/2009

Auteur : Maurice BOISSEAU

2.2 Dossier d'homologation de la salle d'Ajaccio

Aucune des salles à disposition de ce club ne peut accueillir à ce jour les matchs de Ligue A, la salle Rossini pour manque de hauteur, la salle du CREPS pour des raisons de sécurité et d'accueil du public.

Le Bureau Exécutif demande à la LNV de surseoir à sa décision et de laisser le club finir la saison commencée et décide d'adresser un courrier en recommandé avec Accusé de Réception au Président du club avec copie aux autorités de tutelle (Préfecture, Conseil Régional et Général, Mairie) indiquant que :

« A l'issue de la saison 2009/2010, le club d'Ajaccio ne sera engagé ni en Ligue A, ni en Ligue B, ni en N1, s'il n'est pas en mesure de proposer une salle en conformité avec le cahier des charges de ces divisions ».

3. LETTRE DE LA LIGUE DE COTE D'AZUR

En réponse à la demande de la Ligue, le Secrétaire Général précise que lors des réunions informelles, il n'y a pas de PV.

Maurice BOISSEAU enverra un courrier à la Ligue Régionale de Côte d'Azur.

4. DEPLACEMENT EN BRETAGNE

Suite à l'invitation du Conseil Régional de Bretagne, Maurice BOISSEAU représentera la FFVB lors de la remise des labels régionaux aux clubs formateurs le 06 Novembre 2009.

La question du pôle de Dinard sera abordée lors d'une réunion, prévue en Décembre ou Janvier, avec le DTN et Monsieur André GLAIVE.

5. RENDEZ-VOUS AVEC MADAME MAHIEU

Un rendez-vous est fixé le Mardi 10 ou Mercredi 11 Novembre avec la Commissaire aux Comptes.

6. PREPARATION GENERALI

La rencontre avec le groupe Generali aura lieu le 12 Novembre 2009. Seront présents, pour la FFVB, Maurice BOISSEAU qui abordera les questions d'assurance, Serge DELOUTRE qui parlera de la stratégie événementielle, et de la fin du contrat en Juillet 2010 (avec appel d'offres si nécessaire) et André GLAIVE, dans le cadre de l'association collectif volley générations responsables.

Une présentation des travaux possibles sur Internet est proposée par Generali.

7. SALON DES MAIRES

Monsieur Olivier SERRE tiendra le stand de la FFVB lors du salon du 17 au 19 Novembre 2009.

Une réponse sera adressée au CNOSF, en spécifiant que nous avons prévu de participer avant de recevoir leur invitation.

8. SEMINAIRE DE BEACH VOLLEY

La réunion qui s'est tenue le samedi 31 Octobre 2009 à la FFVB était très bien préparée (voir compte rendu de Patrice MARQUET).

Des études seront menées par rapport aux différentes pistes de travail, et celles-ci seront validées (ou non) en Janvier 2010.

Évènements prévus :

- Master de Lyon à Gerland
- candidature aux championnats d'Europe des moins de 23 ans en Vendée,
- compétition FIVB jeunes à St-Brieuc,
- World Series de Marseille (celle-ci doit se poursuivre, mais la présence de la FFVB est à préciser ultérieurement).

Afin d'ancrer le secteur Beach Volley dans la politique fédérale, le Bureau Exécutif précise que Patrice MARQUET sera invité à toutes les réunions du Bureau Exécutif.

9. DISCIPLINE

Suite à la démission de Madame Danielle MARY, Maurice BOISSEAU réunira la nouvelle Commission Centrale de Discipline, avec les nouveaux membres, et proposera de travailler pendant un an sous la présidence de Daniel MINNE (un entretien entre Messieurs BOISSEAU et MINNE est prévu en amont).

10. POINTS D'ORGANISATION

La CEV nous a attribué d'office l'organisation du TQCE Junior Filles au mois d'Avril 2010.

La FFVB prévoit d'organiser :

- un tournoi de France féminin et un tournoi de France masculin
- un TQCE féminin au mois de Mai (site potentiel Béziers),
- la Ligue Mondiale : Toulouse/Paris, Lyon/Grenoble, La Réunion.

Pour le site de La Réunion, Sport+ refuse de produire, Serge DELOUTRE doit voir ce problème en Décembre, lors d'un entretien.

De plus, nous sommes en attente d'une confirmation de partenariat avec les collectivités territoriales de l'ordre de 150 000 euros.

Poitiers s'est positionné. Ce site est retenu en solution de rechange.

- Ligue Européenne : Le tirage au sort sera effectué le 5 Décembre au Luxembourg (dossier suivi par Valérie DELOUTRE)

Candidature au Championnat d'Europe 2013 (Masculin) avec les Pays Bas

Les villes susceptibles sont : Lyon, Montpellier et Paris (pour la phase finale).

Afin que ces sites puissent monter leur dossier, un courrier d'engagement de la FFVB devra leur être envoyé. Ceci devrait être calé pour le 15 Décembre, avec les lignes budgétaires.

QUESTIONS DIVERSES

1. ADOPTIONS DES PV

1.1 PV des Commissions Centrales

PV de la CCEE n°3 du 17/09/09 adopté
 PV de la CCEE n°4 du 16/10/09 adopté
 PV de la CCS n° 2 du 13/10/09 adopté
 PV de la CCS n°3 du 27/10/09 adopté

1.2 PV des Commissions de Discipline

PV de la CFA n°2 du 22/09/09 présenté

2. RAPPEL AUX LIGUES REGIONALES

Le Bureau Exécutif rappelle que les Ligues Régionales et les Comités Départementaux sont tenus d'adresser le compte rendu de leur Assemblée Générale à la FFVB.

3. PLAN DE DEVELOPPEMENT, AIDE AUX LIGUES REGIONALES

La 2^{ème} partie de la subvention 2009 va être mise en paiement prochainement.
 Dans le même temps seront adressés la convention à signer ainsi que la fiche « prévisionnel objectifs 2010 »
 Le retour de ces deux documents conditionnera la mise en paiement de la 1^{ère} subvention 2010.

4. GROUPEMENT SPORTIF DEPARTEMENTAL ET COLLECTIF VOLLEY GENERATIONS RESPONSABLES

Les statuts de ces deux organismes ont été validés par le Bureau Exécutif.

5. SITE INTERNET

La mise en service du site sera différée afin de tenir compte des différentes remarques. Le choix de la société n'est pas remis en cause et correspond bien à la prestation demandée. Il en est de même du travail de notre informaticien. Mais chaque responsable devant « se saisir » de la partie qui lui est attribuée, nous nous heurtons à un problème de moyens et de temps. A défaut de pouvoir embaucher un webmaster, une solution sera recherchée avec un stagiaire ce qui retarde d'autant la mise en place.

Le Président,
 Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général
 Maurice BOISSEAU

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités
 Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des

Date de rédaction : 05/11/2009
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 des 4 et 5/12/2009
 Date de diffusion : 16/12/2009
 Auteur : Maurice BOISSEAU